

LE GRAIN

LA NOMINATION DU COORDONNATEUR DU TRANSPORT DU GRAIN—LA DATE DE L'ANNONCE

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Madame le Président, j'ai également une question à poser au ministre des Transports, question qui est d'une importance considérable pour les Canadiens de l'Ouest. Le ministre se rappellera que le poste de coordonnateur du transport du grain est maintenant libre depuis près d'un an, soit depuis la démission de M. Hugh Horner. M. Doug Radke occupe actuellement le poste à titre intérimaire. Les Canadiens de l'Ouest se demandent quand on annoncera un titulaire permanent de ce poste. Je me demande si le ministre pourrait nous dire quand il sera en mesure d'annoncer la nomination d'un nouveau coordonnateur du transport du grain.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, ceux qui se posent des questions n'auront pas besoin d'attendre encore très longtemps.

ON DEMANDE UNE NOMINATION IMMÉDIATE

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Madame le Président, aux yeux du ministre, il s'agit d'une brève période, mais cela fait depuis octobre dernier. Dans l'Ouest, une brève période ne veut pas dire l'incertitude totale. Je voudrais demander au ministre s'il est conscient du fait que s'il pleut encore seulement quelques fois dans l'Ouest, il est possible que la récolte de grain soit très abondante dans l'ouest du Canada cette année, ce qui créerait une conjoncture difficile au point de vue du transport du grain, qui est très important pour l'ensemble du Canada. Je voudrais demander au ministre s'il envisagerait de procéder à cette nomination immédiatement, ce qui nous permettrait de mieux planifier le transport du grain aux fins de l'exportation.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je ne peux que répondre que je vais me dépêcher.

* * *

LE TEXTILE ET LE VÊTEMENT

L'AUGMENTATION PRÉVUE DES IMPORTATIONS

L'hon. Bill Jarvis (Perth): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce et a trait à une déclaration faite le mois dernier à propos du programme quinquennal de l'industrie du textile et du vêtement. Le ministre le sait sans doute, la Commission du textile et du vêtement, dont les membres sont nommés par le gouvernement, a recommandé, après avoir effectué l'étude la plus poussée jamais faite de ces industries, et c'est même sa recommandation principale, de maintenir les quotas d'importation actuels jusqu'en 1990. Malgré cela, je constate, d'après sa déclaration, que le ministre prévoit expressément des importations beaucoup plus fortes de textiles et de vêtements de l'étranger. Je demande donc au ministre s'il peut dire à la

Questions orales

Chambre dans quelle proportion, selon lui, ces importations auront augmenté à la fin du programme quinquennal.

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, il s'agit d'une question en voie de négociation avec les 16 pays exportateurs avec qui nous avons des ententes; j'ai cependant bel et bien dit que nous comptons que ces ententes se fonderaient sur les quotas de 1979, ce qui constitue, à mon avis, une position qui respecte les besoins tant des producteurs que des consommateurs canadiens.

LE NOMBRE D'EMPLOIS PRÉVU DANS L'INDUSTRIE

L'hon. Bill Jarvis (Perth): Mais si je comprends bien la déclaration du ministre, celui-ci semble avant tout vouloir aider les localités et les travailleurs qui ne se consacreront plus à l'industrie du textile et du vêtement d'ici cinq ans. Dans sa déclaration, il est question du recyclage d'usines, de la recherche d'emplois, de contrôle, de pensions de retraite anticipée, etc. Toutes ces mesures semblent anticiper une énorme réduction du nombre des emplois dans l'industrie du textile et du vêtement. Au cas où je me tromperais, j'aimerais que le ministre me corrige. J'aimerais aussi qu'il me dise combien d'emplois, sur les 189,000 que compte actuellement l'industrie du textile et du vêtement, existeront encore dans cinq ans, selon lui et selon son ministère.

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, le député a oublié de signaler un autre aspect important du programme de recyclage dont j'ai annoncé le lancement conjointement avec mon collègue, le ministre de l'Expansion économique régionale voici quelques semaines. Ce qu'il a omis de mentionner, c'est un programme d'aide à la modernisation de l'industrie du textile et du vêtement, des entreprises en particulier et où qu'elles se trouvent dans le pays. Selon nous, il y a d'énormes possibilités de modernisation dans ce secteur; l'industrie pourrait ainsi être plus concurrentielle, tant sur le marché canadien qu'à l'étranger. Il n'est donc pas question d'une diminution importante du nombre des emplois, . . .

M. Jarvis: Dites-nous combien d'emplois vont disparaître?

M. Gray: . . . bien qu'à en juger par les chiffres de ces dernières années, ce secteur a connu une diminution du chômage. Je me refuse à donner un chiffre quelconque maintenant, parce que cela dépendra beaucoup de la mesure dans laquelle l'industrie du textile et du vêtement profitera des possibilités que nous offrons dans le cadre du programme de modernisation de 250 millions de dollars qui vise à accroître la compétitivité de ce secteur. Une nouvelle fois, tout dépendra de la réaction de l'industrie. Plusieurs de ses porte-parole ont déjà fait savoir qu'ils avaient l'intention de participer largement en investissant des milliards de dollars, ce qui dépasse de beaucoup les fonds prévus par le gouvernement aux fins de la modernisation de cette industrie. Cette réaction augure favorablement des progrès qui pourront être réalisés au cours des prochaines années.